

En cette période de pandémie du coronavirus responsable d'une maladie nommée Covid 19, la priorité du groupe Eurofeu est d'adopter des mesures de prévention protégeant la santé de ses collaborateurs, conformément aux responsabilités des employeurs, et de les inciter à veiller sur leur santé, leur sécurité et celle de leur entourage.

Ce document liste les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux personnels appelés à former des collaborateurs directement sur leurs lieux de travail, en complément de toute mesure sanitaire édictée par les pouvoirs publics.

Le formateur doit l'avoir en sa possession. Il peut aussi être annexé au plan de prévention.



GÉNÉRALITÉS

J'ADOpte LES BONS AUTOMATISMES OÙ QUE CE SOIT : CHEZ MOI, AU TRAVAIL...



Je me lave les mains régulièrement, sans oublier les poignets, entre les doigts et les ongles (voir affiche). Je préfère le lavage des mains à l'eau et savon, plutôt qu'au gel hydroalcoolique. J'utilise un sèche-mains ou un dispositif papier à usage unique. Éviter les gants. Ils peuvent être eux même vecteurs de transmission. A utiliser seulement ponctuellement en cas de doute.

Je ne me touche pas le visage en particulier le nez et la bouche.



J'utilise un mouchoir à usage unique et n'oublie pas de le jeter ensuite dans une poubelle.

J'éternue ou je tousse dans mon coude.
Seules 33% des personnes pensent à le faire.



Je respecte une distance de protection de 1 mètre (soit 4 m² par personne). Détails dans le chapitre : «Recommandations de gestion des espaces dans les locaux». Éviter les regroupements, tels que réunion, salle de pause, bureau. Privilégier les réunions à distance.

MAIS AUSSI JE PENSE À...



Je ne sers pas les mains. Je n'embrasse pas pour saluer, ni d'accolade.



J'aère mon bureaux toutes les 3 heures pendant 15 minutes. Je laisse les portes ouvertes dans la mesure du possible...



Je nettoie les écrans des photocopieurs, machines à café, bouilloires... Tout le matériel commun.

CHEZ MOI : Si j'ai des symptômes grippaux ou un proche du foyer, je préviens mon supérieur et contacte le médecin/15 en cas de symptômes graves. Je reste confiné chez moi jusqu'à preuve de guérison ou test négatif.
AU TRAVAIL : Si j'ai des symptômes, je préviens mon manager et le référent COVID pour prise en charge (Explication chapitre : « Protocole de prise en charge ... »).



Réfèrent
COVID-19
eurofeu



Toute personne est invitée à surveiller elle-même sa température, l'un des premiers symptômes du COVID-19.

SPECIFIQUE EUROFEU

Le **PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE** :



- Pour la circulation dans les locaux
- En présence d'une autre personne
- En intervention / En formation

Les outils à disposition :

1. Kits de prévention (masques, gants, gel, lingettes, sacs poubelles...) gérés par le supérieur hiérarchique.

A raison de 2 masques par jour :
(Même si le modèle FFP2 peut tenir 8 h. Il est conseillé de le remplacer à chaque retrait, comme le déjeuner)

MASQUE CHIRURGICAL
destiné au personnel
itinérant.



MASQUE FFP2
destiné au
personnel itinérant.



2. Protocole d'intervention du groupe Eurofeu disponible dans le véhicule et sur le Web
3. Book détaillé groupe Eurofeu
4. Affiches avec procédures détaillées : Utilisation de gants, Utilisation de masques, Lavage des mains
5. La liste des référents COVID du groupe (Le supérieur toujours le premier contact)
6. Affiches à déposer à l'entrée de la salle de cours et du véhicule de formation



AU BUREAU/TÉLÉTRAVAIL

Le formateur prépare ses plannings à la maison en limitant les passages en agence. Toutes les formations sont sur rendez-vous préalablement validés avec le référent du site. Le formateur explique son «protocole d'intervention du groupe Eurofeu» et prend connaissance du plan de prévention et des mesures spécifiques du client pour s'adapter si besoin. Attention les mesures clients ne peuvent être inférieures au protocole du groupe.

Le(s) formateur(s) intervenant(s) doit avoir en sa possession tous les contacts téléphoniques nécessaires à la mise en œuvre des mesures arrêtées (accueil, personnel chargé du suivi des opérations...). La connaissance du référent COVID du site serait un plus pour ainsi s'assurer que les procédures en cas d'accident et d'intervention des services de secours ont été adaptées si nécessaire. Le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés est disponible sur le book Eurofeu.

Demander à adapter les procédures d'accueil et de sortie afin d'éviter tout contact. À titre d'exemple : simple présentation de la carte d'identité (sans remise au gardien), l'ouverture des barrières d'accès/tourniquets sans action manuelle..., éviter d'avoir à appuyer sur des claviers/boutons (interphones...), à toucher des poignées/barrières, à échanger des documents...,

Les salles de pause ou réfectoire : si la salle n'est pas condamnée, la plage de présence est élargie afin de limiter le nombre de personnes et respecter 1 mètre de distance même en extérieur. L'aménagement particulier de cette salle est définie dans le book du groupe Eurofeu. Exceptionnellement, les repas sur le poste de travail sont autorisés. Un book détaille toutes les mesures spécifiques du groupe Eurofeu avec un affichage renforcé dans tous les sites.

EN ATELIER/ENTREPÔT

Le formateur récupère son matériel préparé en amont par le magasinier et repart. Les chargements se font individuellement pour éviter les regroupements. Seul le magasinier et le formateur concernés sont présents.

Aucune entrée dans l'agence ni dans les bureaux.

Les collaborateurs utilisent des lingettes et des gants adaptés mis à disposition.

L'accès à nos plateformes par des personnes extérieures est strictement réglementé. Il est demandé une prise de rendez-vous auprès du magasinier avec délai de prévenance de 24h pour préparation du matériel. La personne est interdite d'entrer.

EN DÉPLACEMENT

Contractuellement, le formateur est garant du nettoyage de sa voiture/UML et le chauffeur garant du nettoyage de son CAPSI. A sa disposition, des lingettes fournies par son supérieur.

EVITER LE COVOITURAGE : 1 personne par véhicule avec un nettoyage renforcé. Sinon, obligation de porter le masque pour l'ensemble des passagers.

Chez le client : Le lavage des mains est obligatoire.

Les salutations restent verbales afin de respecter la distance de sécurité.

Ne pas mettre les mains au visage. Respecter les mesures demandées par le client.



EN FORMATION

Le formateur s'adapte au plan de prévention et aux mesures spécifiques du site préalablement fournis par le client. Attention le niveau de mesures ne pourra être inférieur au «Protocole d'intervention du groupe Eurofeu».

Avec le référent du site, valider les étapes d'intervention et déplacements.

Éloigner les occupants de la zone. Vérifier l'accès aux sanitaires mis à disposition. Lavage approfondi des mains avec du savon en début et fin de journée et à chaque changement de tâche toute la journée.

Le séchage des mains avec essuie-mains à usage unique. Le port des gants est obligatoire.

Se laver les mains avant de boire, manger, fumer et d'aller aux toilettes.

S'il n'y a pas de point d'eau proche : utilisation du gel hydroalcoolique et gants régulièrement changés.



Les déjeuners au restaurant sont autorisés s'ils sont conformes aux directives de sécurité du gouvernement accessibles sur : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/proteger-les-travailleurs-les-emplois-les-savoir-faire-et-les-competences/proteger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs#commerce>.

A lire aussi le «PROTOCOLE DE DECONFINEMENT COMMUN A TOUTE LA PROFESSION HCR» :

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-deconfinement-covid-19-hcr.pdf>

La logistique :

Mise en place d'une **salle dédiée** et définie en partenariat sur le site dont la capacité d'accueil respecte le protocole national de déconfinement. **Aucune formation ne pourra réunir plus de 10 personnes, formateur compris.** Le responsable du site organise la salle avec retrait des chaises avant la formation.

En cas d'impossibilité, de mise à disposition d'une salle dédiée, les formations théoriques se dérouleront dans les salles habituelles des CAPSI ou des UML.

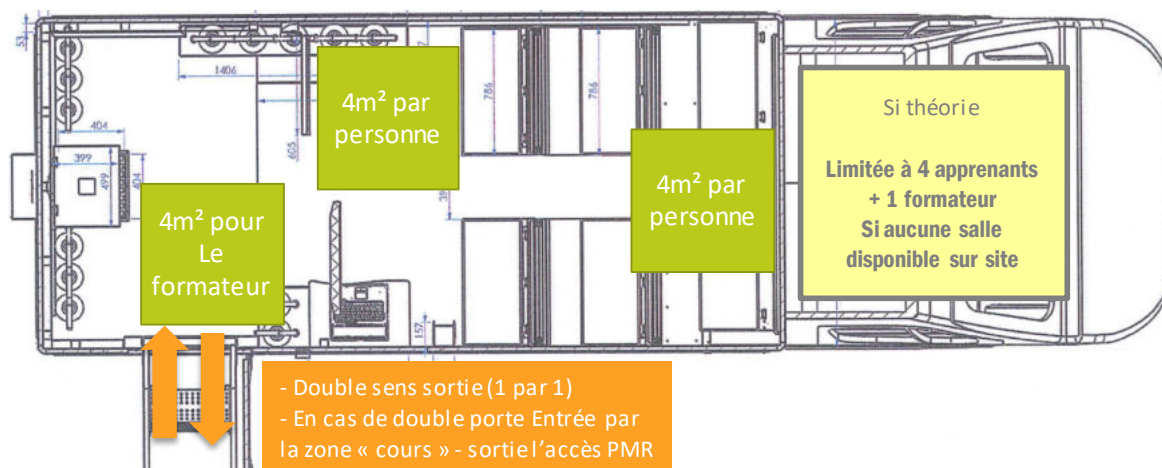
Toutefois les capacités d'accueil des apprenants seront réduites de moitié comme suit :

- Pour les formations se déroulant en **CAPSI**, l'accès à la salle théorique est **limité à 6 personnes et un formateur**. Les apprenants seront installés une place sur deux et en quinconce afin de respecter la distanciation sociale.
- Pour les formations réalisées en **UML**, l'accès est **limité à 4 personnes** et un formateur.

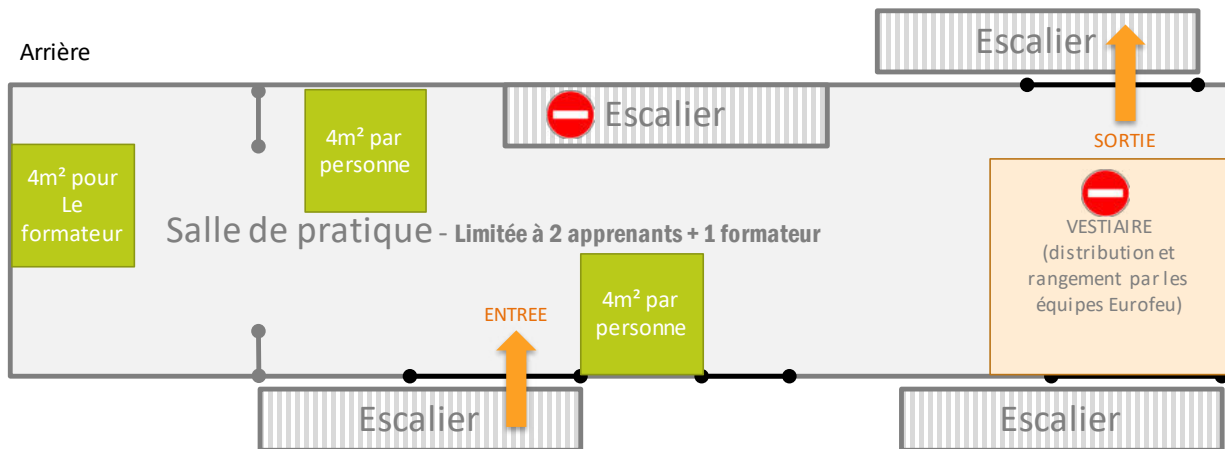
Toutes les phases pratiques de formation seront réalisées par groupe de 2 apprenants (2 apprenants et 1 formateur).

Chaque stagiaire utilisera son propre stylo pour remplir la feuille de présence. Un lavage des mains avant et après remplissage de la feuille sera obligatoire pour chaque apprenant. Aucun QCM ni évaluation à chaud ne seront réalisés sur papier. Des versions digitalisées seront rapidement proposées. Provisoirement les feuilles de présence seront manipulées par les formateurs et assistantes à l'aide de gants.

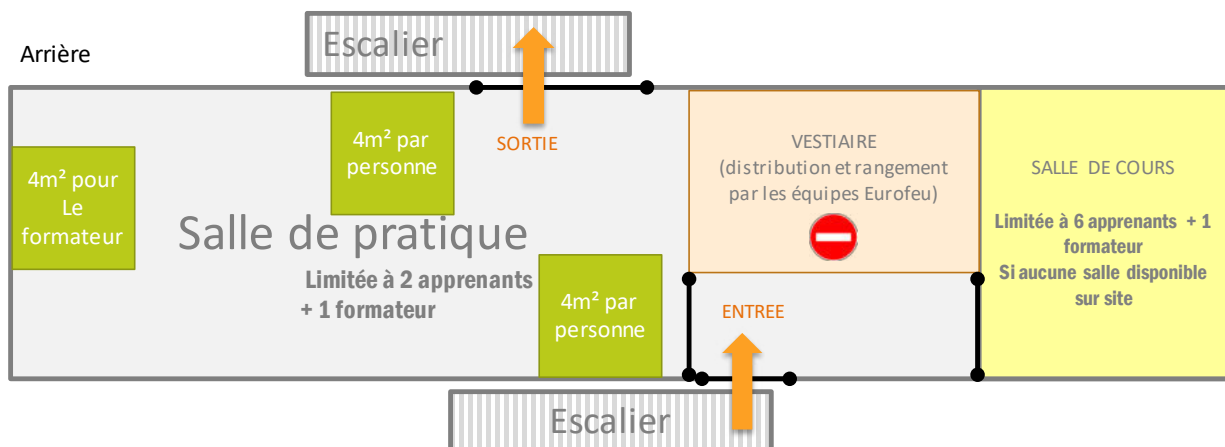
Plan de circulation pour UML :



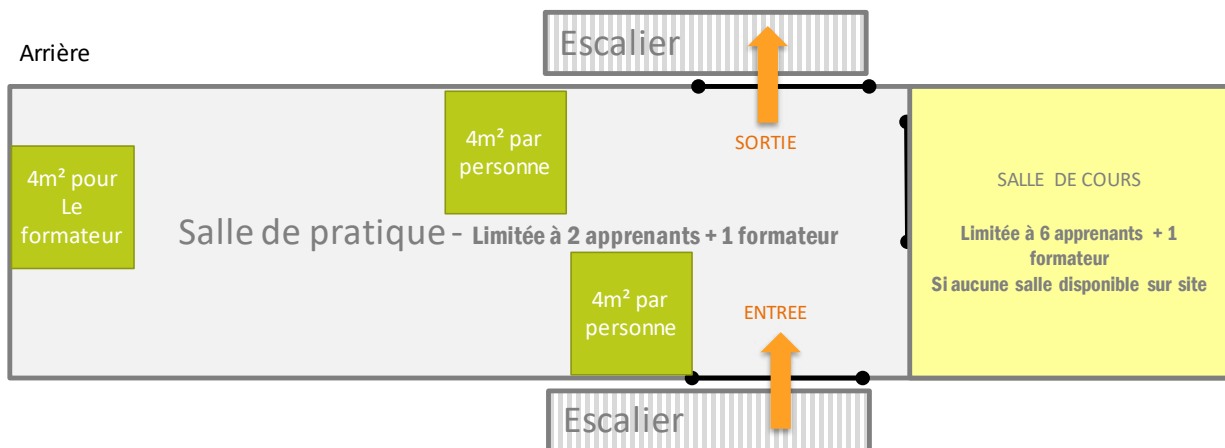
Plan de circulation pour CAPSI 1 :



Plan de circulation pour CAPSI 2,3 et 4 :



Plan de circulation pour CAPSI 5 :



EN FORMATION

Les équipements de protection individuel et le nettoyage :

Tous les apprenants devront venir équipés d'un masque fourni par leur employeur et l'utiliser conformément aux recommandations des instances de santé. Lorsqu'ils sont jetés, il faut utiliser les poubelles dédiées à proximité ou disposées près des vestiaires dans les CAPSI.

Les vêtements de protection feu sont organisés de cette façon :

- Pour les formations EPI et premier témoin : Fournitures des gants (avec gants latex dessous à jeter) et cagoules à usage unique (nettoyage par prestataire).
- Pour les formations ESI : Les apprenants viennent avec leur propre tenue.

Avant et après chaque module de formation, le nettoyage des espaces d'apprentissage sera réalisé (chaise, table...) de même pour chaque outil utilisé par les apprenants (notamment les extincteurs). Un temps de nettoyage de 15 min a été prévu entre chaque session.

La **matérialisation de la distanciation sociale** dans les zones d'apprentissage sera effectuée par marquage pour réorganisation de la salle.

Les formateurs sont équipés de kits de prévention dans les conditions suivantes :

Gants latex et gants cuir	Des gants latex systématiquement utilisés sous les gants cuir pour exercer l'utilisation des moyens opérationnels. Dans le respect des techniques d'utilisation.
Cagoule	à usage unique lavée par un prestataire spécialisé.
Gel hydroalcoolique	Avant l'entrée en salle de formation dans un véhicule de formation sauf si un point d'eau à proximité permet un lavage des mains complet sous contrôle du formateur.
Une affiche	A l'entrée pour rappeler les consignes d'entrée, gestes barrières et port du masque obligatoire.
Des masques OBLIGATOIRES	Les apprenants doivent venir avec un masque fourni par leur employeur.
Désinfection des blouses pour les apprenants	Un aérosol désinfectant pour les blouses est mis à disposition. (disponible uniquement dans les CAPSI)

Le formateur s'autorise à refuser un apprenant qui ne voudrait pas respecter les mesures de prévention en informant le contact sur site.

La désinfection des blouses :

Produit : aérosol DESOGERME VIREX.

1. Commencer toujours par la gauche pour distribuer les blouses.
2. A la fin de la formation, demander aux stagiaires de retourner les blouses et les déposer sur le cintre accroché à la rambarde.
3. Prendre des gants pour désinfecter.
4. Agiter avant l'emploi.
5. Pulvériser à 20 cm de la blouse côté intérieur et ensuite extérieur en renforçant sur les poches, le col et les manches.
6. Toutes les blouses ayant subies la désinfection sont toujours déposées le plus à droite sur le portant dans le vestiaire.
7. Attendre 30 min pour une action virucide efficace. Elles ne pourront pas être réutilisées avant ce laps de temps.
8. Pour le groupe suivant, reprendre les blouses à gauche et poursuivre la même opération.

Les formations :

Afin de réaliser les actes **lors de la pratique**, le formateur réduira la taille des foyers incendies, permettant une réalisation sans nécessité de protection **spécifique** et permettant le port des EPI liés au risque COVID.

Les évacuations en fumée froide et montées en température ne seront plus pratiquées.